



LE LIEN

Bulletin de la section UNAFAM Côte d'Or

Numéro 1

15 MAI 2003

UNAFAM Côte d'Or 2, rue des Corroyeurs 21000 DIJON ☎ 03 80 49 74 30

UNAFAM21@aol.com

LA REUNION DES ADHERENTS DU 05 AVRIL 2003

L'assemblée des familles du 05 avril 2003 s'est déroulée pour la première fois en présence du Médecin-conseil de la section, le Docteur CAPITAIN, que nous remercions pour avoir accepté cette charge.

Le tour de table qui ouvre traditionnellement ces réunions a mis en évidence la difficulté, pour les personnes souffrant de troubles psychiques, à s'ouvrir vers l'extérieur et ce, quelque soit la diversité des situations.

A cette occasion, Monsieur Péronneau, Délégué national de la FNAP-PSY, insiste sur la nécessité de créer des structures adaptées, son attention immédiate étant tournée vers la réalisation d'un projet de « familles gouvernantes » en milieu rural dans un premier temps.

Messieurs Péronneau et Jan

se rencontreront à ce sujet (voir article ci-dessous).

Le Docteur Capitain considère qu'il faut envisager le malade psychique dans sa globalité. Il stigmatise d'une part les difficultés rencontrées par les équipes soignantes dont le nombre diminue de manière inquiétante, d'autre part la pauvreté des structures intermédiaires existantes entre le C.H.S. et la vie sociale. Fort de ce constat, il encourage les familles à participer à des associations nationales telles que l'UNAFAM qui sont à la fois force de proposition et d'intervention.

Monsieur Jan souligne l'importance des professionnels conseils pour une organisation telle que la nôtre. A ce sujet, il

annonce que le bureau de la section de Côte d'Or a entériné la nomination de Madame BOCCARD en tant qu'assistante sociale conseil. Madame Boccard est actuellement assistante sociale au 7° secteur.

Le 29 mars s'est tenue à Paris la réunion des Présidents et délégués de section. Monsieur Jan cite parmi les nombreuses interventions, l'étude entreprise par la section de la Marne sur les malades psychiques vieillissants ainsi que celle effectuée par Hélène DAVTIAN, psychologue au siège sur les frères et sœurs.

Retenons une idée que nous allons mettre en œuvre avec l'accord des meneurs de débat : la participation des frères et sœurs aux groupes de paroles.

LE JOURNAL DES ADHERENTS

Notre journal a reçu un bon accueil. Il sera, comme son nom l'indique « le lien » entre les membres, en particulier pour ceux d'entre nous qui ne peuvent pas assister à nos débats.

ORGANISATION DE LA REUNION DES ADHERENTS

Elle est ouverte aux sympathisants et comporte une conférence-débat. Une liste des thèmes susceptibles d'être traités est soumise aux membres.

RENCONTRE ENTRE MALADES

A partir d'un constat récurrent, celui de la difficulté pour les malades de communiquer avec leur entourage, Madame Virot suggère que ceux-ci puissent se rencontrer au cours de réunions organisées par l'UNAFAM et encadrées par quelques adhérents. Il s'agirait de « se reconnaître et de parler entre pairs ».

LES CHANTIERSD E COCAGNE

Sur proposition de Monsieur Koenig, une réflexion devrait être engagée pour la création

en Côte d'Or d'un chantier de Cocagne destiné aux seuls malades psychiques. Il s'agit, comme pour tous les jardins de Cocagne, de travaux en rapport avec la terre et la culture maraîchère.

ELARGISSEMENT DU BUREAU.

L'élargissement du bureau de la section est à l'ordre du jour de la réunion du 17 mai. Mais dorénavant et déjà, le Président invite celles et ceux qui le pourraient, à faire acte de candidature. Il est indispensable que certains puissent apporter leur concours en adhérant au bureau ne serait-ce que sur des activités ponctuelles. Il est insuffisant, et sans doute malsain, que les tâches retombent sur les seules épaules du Président et de Madame Jan. En particulier, il faut des volontaires qui, après une formation de trois jours, puissent pratiquer l'écoute et accueillir les nouvelles familles. Actuellement seul le Président a reçu la formation adéquate...

BIENVENUE...

- à J.P. Mardellat
- à Chantal et Etienne Pascaud

nouveaux adhérents de la section UNAFAM Côte d'Or.

RENCONTRE FNAP-PSY / UNAFAM Côte d'Or

Le 17 avril 2003, Francis Jan rencontrait Monsieur Perronneau délégué national de la FNAP-PSY pour la mise en place d'un projet de « familles gouvernantes » en Côte d'Or. Rappelons en quelques mots en quoi consiste cette forme d'organisation. Quatre malades psychiques résident dans des appartements situés non loin de la personne responsable appelée « famille gouvernante ». Cette personne aura reçu la formation appropriée et devra pouvoir être remplacée lors de ses repos et congés. Par ailleurs, les patients feront l'objet d'un suivi médical de la part des équipes du C.H.S. Au nom de l'UNAFAM Côte d'Or, Monsieur Jan donne son accord pour soutenir l'action de la FNAP-PSY tout en soulignant le fait que ce projet ne pourra être présenté que si l'extension du foyer de réinsertion Icare est réalisé (voir article ci-dessous).

NOMMER LA MALADIE - LA COMPRENDRE - LA COMBATTRE - LE ROLE DES FAMILLES

Conférence donnée par le Docteur CAPITAIN, médecin conseil de la section UNAFAM lors de la réunion des adhérents UNAFAM Côte d'Or du 5 avril 2003

En préambule, le Docteur CAPITAIN fait état de sa participation aux prochains Etats Généraux de la Psychiatrie, du 05 au 07 juin 2003. Il sera rapporteur de la table ronde sur le thème « Psychiatrie et Justice ». Constatant la chute du nombre de psychiatres et son corollaire, l'abandon d'un certain nombre de patients, qui entrent puis sortent de l'hôpital, constatant la faiblesse des structures intermédiaires et de l'hébergement adapté, (un nombre important de malades psychiques sont dans les maisons d'arrêt), les Etats Généraux de la Psychiatrie vont présenter un certain nombre de motions pour reprendre la concertation avec le Ministère. De manière générale, les structures d'hébergement devraient être indépendantes des C.H.S.. La diversité de la

situation des patients (ceux qui restent à l'hôpital, ceux qui sortent trop vite par exemple) rend compliquées les solutions qui peuvent être proposées. Par ailleurs, les solutions qui « marchent » ne sont pas forcément reproductibles...

En quelques années, les problèmes ont changé. Actuellement, l'un des soucis majeurs est la toxicomanie des jeunes autour de 15 ans qui arrivent à l'hôpital vers 19 ans avec un passé de dépendance masquant des comportements délirants et qui refusent de sortir de cet état. D'où la question : peut-on actuellement traiter la psychose ?

NOMMER LA MALADIE

Saisir ce qu'est la schizophrénie est d'une grande complexité. Exemple : ces patients qui, sur l'incitation du

médecin, se sont présentés à un jeune stagiaire et ont provoqué la surprise de l'équipe soignante devant la précision avec laquelle ils ont été capables de décrire leur état. Les malades sont souvent conscients de leurs troubles. Ils savent notamment dès le début, que quelque chose ne va pas... Dire à quelqu'un, à l'apparition des premiers symptômes qu'il est « schizophrène » semble difficilement acceptable. Il est préférable de parler de « personne souffrant de troubles schizophréniques » et ainsi de ne pas préjuger de l'avenir sachant cependant que ces troubles peuvent être envahissants et induisent des états invalidants.

Le terme « schizophrénie » existe depuis 1911. Il a été créé par Eugen BLEULER et a remplacé le terme de « démence précoce ». Bleuler

définit cette maladie comme étant un trouble de l'esprit qui se caractérise par une dissociation de la personnalité, conduisant à une désorganisation psychique. En fait, il convient non pas de parler de la « schizophrénie » en général, mais des schizophrénies et c'est l'association de plusieurs signes (un seul n'est pas significatif), qui définit la maladie.

La « discordance » ou « dissociation » constitue le trouble fondamental de la schizophrénie.

Il se caractérise par quatre points :

- l'étrangeté
- l'ambivalence
- l'impénétrabilité
- le détachement

(qui cache en réalité une profonde sensibilité).

Il se retrouve dans trois domaines de la vie :

- l'activité de la pensée
- la vie affective
- le plan psychomoteur.

Pour contenir l'exposé dans des limites raisonnables, seule l'exposé de l'activité de la pensée sera ici présentée.

Cette activité doit être abordée sous l'angle :

- 1°) de la manière dont elle se constitue
- 2°) de son contenu
- 3°) de l'autisme
- 1°) *la manière dont elle se constitue* = le trouble du cours de la pensée.

Dans le cas d'un malade schizophrène, on constate des arrêts de la pensée, des digressions et l'utilisation du paradoxe.

2°) *Le contenu*

- 2a) les hallucinations

(c'est à dire la perception de faits qui n'existent pas mais qui pour les patients ont une réalité) sont fréquentes.

Elles sont souvent accompagnées d'un sentiment de persécution. Le malade semble téléguidé, quelque chose le fait agir. Il y a alors perte d'une pensée autonome, propre à l'individu. Il s'agit d'un constat grave. Pour l'entourage, il convient d'appréhender et de distinguer ces deux notions que sont la réalité et la vérité (la leur).

Les hallucinations sont le plus souvent auditives mais peuvent

être cénesthésiques (sensations sur la peau notamment) ou mettant en cause tous les organes sensoriels.

- 2b) *Le délire*

C'est une conviction personnelle erronée qui repose sur des observations de faits réels. Le sujet atteint de troubles psychiques recherche l'expérience de l'étrange, d'où son intérêt pour les questions métaphysiques. Il veut que tout fasse sens.

Lorsque la révélation se trouve au bout, c'est l'explosion et l'apparition des phénomènes délirants.

L'enjeu c'est de se dissocier pour survivre (psychiquement).

- 2c) *L'autisme.*

Il est la manifestation d'un détachement au profit d'un monde interne.

Il existe sous deux formes : l'autisme riche et l'autisme pauvre.

Ses effets sur le sujet peuvent être conséquents, pouvant aller jusqu'au désintérêt des besoins élémentaires. L'entourage est alors dans l'obligation de faire usage de la contrainte, sans perdre de vue qu'il a en face de lui une personne à qui l'on doit respect et dignité.

L'évolution de la schizophrénie

- Elle peut évoluer vers la stabilisation.
- Elle peut être oscillante sans perte des acquis.
- Elle peut être oscillante avec perte des acquis.

Les symptômes qui l'accompagnent sont de deux types :

- soit *positifs* quand ils touchent au contenu de la pensée (délires)
- soit *négatifs* quand il y a retrait du monde (syndrome déficitaire).

Le pronostic de la schizophrénie est lié surtout au syndrome déficitaire.

La prise en charge

Elle est à certains moments institutionnelle, presque toujours sous traitement médicamenteux. Elle peut associer la psychothérapie, la psychanalyse, une approche cognitivo-comportementale, la sociothérapie...

Le Président remercie le Docteur Capitain pour son exposé riche et dense. Il est décidé que le thème serait prolongé sur deux séances :

- séance II : les causes de la schizophrénie, le traitement médicamenteux, l'accompagnement social.
- séance III : l'évolution, la rechute, la stabilisation, les structures de réinsertion...

ÉCOUTE FAMILLE

Parmi les services que peut rendre l'UNAFAM, pensez à « Écoute Famille » qui fournit aux familles une aide, un soutien délivrés par des spécialistes.

Mais montrez vous patient, le succès est grand, et le téléphone souvent occupé...

ÉCOUTE FAMILLE
TEL : 01 42 63 03 03

LE CONGRES DE VERSAILLES

Le congrès de l'UNAFAM se tiendra à Versailles les 23 et 24 mai prochain, sous le patronage de Monsieur Chirac, Président de la République, et pour la matinée du 23 en présence de Monsieur Mattei, Ministre de la santé , ainsi que de nombreuses autres personnalités politiques, scientifiques et médicales.

Principaux sujets abordés : la reconnaissance du handicap psychique, le plan social

- d'urgence et ses six points que nous développerons plus tard :
- 1) continuité des soins,
 - 2) ressources suffisantes,
 - 3) hébergement adapté,
 - 4) accompagnement dans la cité
 - 5) protection juridique si nécessaire,
 - 6) insertion par le travail si possible.

L'EXTENSION DU FOYER ICARE

L'extension (ou plutôt la reprise des activités de l'ex-CATTP ICARE) pose de réels problèmes de financement. 16 places destinées à des malades psychiques en voie de ré-autonomisation sont concernées, ce qui n'est pas négligeable pour le département de la Côte d'Or. Le président de l'UNAFAM Côte d'Or suit cette affaire de très près. Il a demandé une entrevue au Sénateur Président du Conseil Général ainsi qu'au chef du Service « Handicapés et Personnes âgées » du Conseil Général.

DATES A RETENIR

- Mercredi 04 juin Conférence débat à Auxerre.
Samedi 21 juin Réunion détente à Alise Sainte Reine.
16 juin Groupes de paroles n°1
17 juin Groupes de paroles n°2

BON ANNIVERSAIRE CAT LE GOELAND!

Le 03 avril dernier, le CAT Le GOELAND a fêté ses 20 ans, en présence de nombreuses personnalités (Députée, Maire de Chenove, Directeur du C.H.S.), du Docteur Petit, médecin référent, de Monsieur Le Bail, son Directeur, du Président-délégué de l'UNAFAM Côte d'Or. A cette occasion, les travailleurs du CAT ont présenté un spectacle joué par certains d'entre eux, ensuite a eu lieu le vernissage d'une exposition de nombreux peintres bourguignons. Rappelons combien l'UNAFAM est attachée à cette structure de 30 places réservée aux seuls malades psychiques stabilisés ou en voie de l'être et qui leur permet d'exercer un travail en milieu aménagé. Quatre ateliers sont opérationnels : l'encadrement, l'imprimerie, la sérigraphie, le façonnage.

Rendons ici hommage à la personne qui a tant œuvré pour la réalisation de cette unité, Madame le Docteur Lévêque ex-docteur au CHS de Dijon.

CONFERENCE DEBAT A AUXERRE

Nos amis de la section de l'Yonne organisent une conférence débat avec le professeur Pierre Lalonde Spécialiste canadien et mondial de la schizophrénie, le 04 juin à 20h30 salle de conférence du Crédit Agricole, boulevard de la Marne à Auxerre.

RENCONTRE S.A.V.S. UNAFAM

Le Service d'Aide à la Vie Sociale (S.A.V.S.) de Côte d'Or dont le Directeur est Monsieur Berthet a reçu le Président-délégué de l'UNAFAM Cote d'Or le 16 avril. Le S.A.V.S. a plusieurs missions : suivre les personnes handicapées à domicile, être un service de tutelle, organiser l'accueil familial. Membre de l'Union Départementale pour l'Insertion Professionnelle (U.D.I.P.), organisme de réflexion et de pression dans pratiquement tous les domaines liés au handicap, il a été à l'origine de la réflexion qui a abouti à la création d'un service auquel nos familles tiennent beaucoup : Challenge Emploi.

AMENAGEMENTS A LA MAISON COMMUNAUTAIRE

« MATISSE »

Rappelons que la Maison Communautaire de Fontaine lès Dijon accueille une quinzaine de jeunes adultes, en général après leur sortie du C.H.S., en vue de leur réinsertion dans la vie sociale.

Après quelques incertitudes, l'organisme d'HLM « le Foyer Dijonnais » s'est porté acquéreur des locaux de la Maison Communautaire Matisse (ex-foyer La Bergerie) afin de les louer à l'Association de Champmol, cette association sous-louant les chambres aux résidents. Des travaux importants de rénovation et de modernisation vont être entrepris courant du second trimestre 2003 et devraient durer environ une année. Pendant cette période, les résidents seront accueillis dans les locaux de la Villa Saint Luc qui, une fois les travaux terminés, accueillera un service du C.H.S.